ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

PREMIERE CIRCONSCRIPTION DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE

Candidats du Parti Communiste Français

pour l'union des forces de Gauche et Démocratiques

Electrices, Electeurs,

Le Parti Communiste Français est fier d'avoir été confirmé, par le Général de Gaulle, comme l'ennemi N° 1 du Pouvoir réactionnaire Gaulliste.

Etudiants, salariés, travailleurs vous venez de contribuer à faire reculer le pouvoir.

Il vous faut maintenant traduire cet effort sur le plan politique, aussi :

DES LE PREMIER TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968, EN FAISANT CONFIANCE AUX CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE, vous :

— Démontrerez votre volonté de ne pas céder à la menace, et au chantage à la guerre civile,

— Manifesterez votre exigence de donner une suite durable aux victoires remportées par la classe ouvrière.

— Exigerez de toutes les forces de Gauche un programme gouvernemental commun offrant une perspective claire et précise aux hommes de progrès.

— Contribuerez à éviter le chaos et l'anarchie consécutifs à l'inertie du Pouvoir Gaulliste.

EN VOTANT POUR LES CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE :

— **Achevez les victoires sociales par une victoire politique,**

— **Donnez votre approbation à notre programme dont les éléments essentiels se trouvent au verso de cette circulaire.**

Sachez bien que chaque voix sur nos noms pèsera pour la défense de vos intérêts et de vos aspirations. Sachez aussi que, contrairement à ce qu'on cherche à vous faire croire, votre voix ne sera pas perdue car LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS AURA D'AUTANT PLUS D'AUTORITE, indépendamment du nombre d'élus, que ses candidats auront rassemblé de millions de voix dans l'ensemble du Pays.

Electrices, Electeurs,
Sans abstention,
Sans rien rayer sur le bulletin sous peine de le rendre NUL,



Votez pour :

Candidat :

Francis DUFOUR

Employé de bureau
Militant syndical

Suppléant :

Bernard DEUX

Agent de Lycée
Secrétaire de la Section de Saint-Lô



CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

LES CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS VOUS PROPOSENT :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE :

— La modification de l'actuelle Constitution afin d'assurer à la fois l'épanouissement de la démocratie et la stabilité gouvernementale. Ces modifications devront conduire l'Assemblée Nationale, non seulement, à voter les lois, mais encore, à exercer un contrôle effectif sur le Gouvernement. (Le pouvoir d'une seule personne ne devant pas être toléré).

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL :

— La nationalisation des monopoles capitalistes, notamment les secteurs clés de l'industrie et des banques d'affaires ;
— La mise en place d'une échelle mobile des salaires, permettant ainsi aux travailleurs d'obtenir une garantie réelle et durable de leur pouvoir d'achat ;
— La suppression des abattements de zone ;
— Le salaire minimum à 600 F par mois ;
— L'application du principe « à travail égal, salaire égal » ;
— L'implantation d'importantes usines permettant l'emploi de la main-d'œuvre locale ;
— L'avancement de l'âge de la retraite et le relèvement du taux minimum à 270 francs par mois ;
— Une réforme démocratique de la fiscalité soulageant les salariés et frappant les grosses sociétés ;
— L'abandon de l'inutile et ruineuse force de frappe ;
— L'abrogation des Ordonnances Anti-Sociales d'Août 1967 ;
— L'amélioration du régime de Sécurité Sociale et des prestations familiales ;
— La construction d'H.L.M. et de logements à des prix abordables pour tous.

DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE :

— Réservation de la terre à ceux qui la travaille ;
— Le développement d'une agriculture moderne et la défense de l'exploitation familiale ;
— L'application aux salariés agricoles des droits et avantages dont bénéficient les travailleurs des autres professions ;
— Le rétablissement et l'amélioration du statut du fermage et du métayage.

DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT et de LA JEUNESSE :

— L'attribution du quart du budget total de l'Etat à l'Education Nationale ;
— La démocratisation de l'accès à l'enseignement ;
— La prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ;
— Le droit de vote à 18 ans ;
— Le service militaire à 12 mois, et l'application d'un statut démocratique dans les casernes ; seul moyen de permettre aux soldats de participer à la vie de la Nation ;
— La construction et le développement de l'équipement éducatif, sportif et culturel.

DANS LE DOMAINE DE LA POLITIQUE EXTERIEURE :

— La condamnation formelle de la criminelle agression au Vietnam et la recherche permanente d'une solution conduisant à la Paix en ce pays ;
— Une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général avec, notamment, la signature du Traité de Moscou interdisant les essais nucléaires ;
— La coopération économique et culturelle avec tous les pays.

UN REGIME DE DEMOCRATIE VERITABLE GARANTISSANT :

— Les Droits de l'Homme et du Citoyen ;
— La libre activité des partis et des syndicats ;
— La sauvegarde et l'extension des libertés communales et départementales ;
— La démocratisation de tous les rouages de l'Etat ;
— Un statut de la fonction publique assurant les droits des agents de l'Etat et les associant à la gestion des services ;
— La laïcité de l'école ;
— Un statut démocratique de la Radio et de la Télévision.

CE PROGRAMME QUI PERMETTRA D'ALLER DE L'AVANT EST SOUMIS A VOTRE APPROBATION. SON APPLICATION DEPEND ESSENTIELLEMENT DE L'AVENEMENT D'UN GOUVERNEMENT D'UNION DEMOCRATIQUE.

Les Arts Graphiques Saint-Lois